

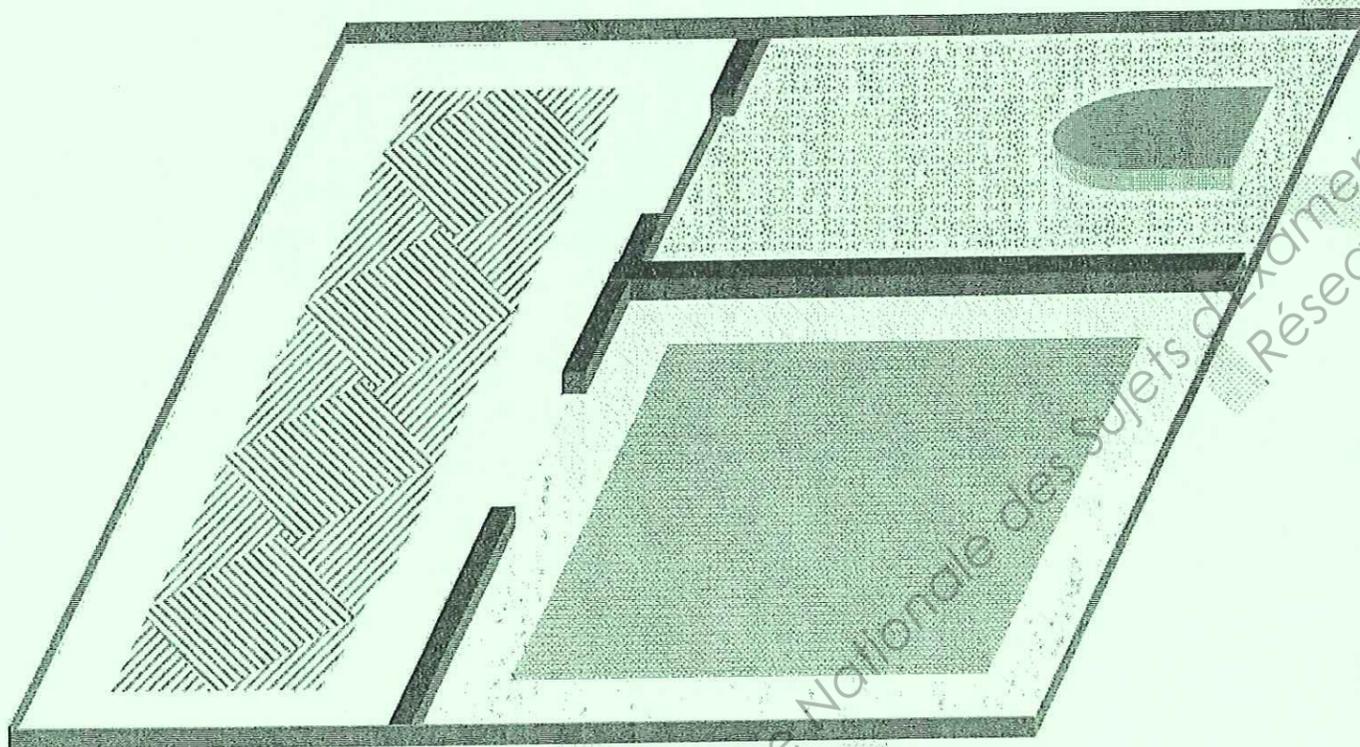
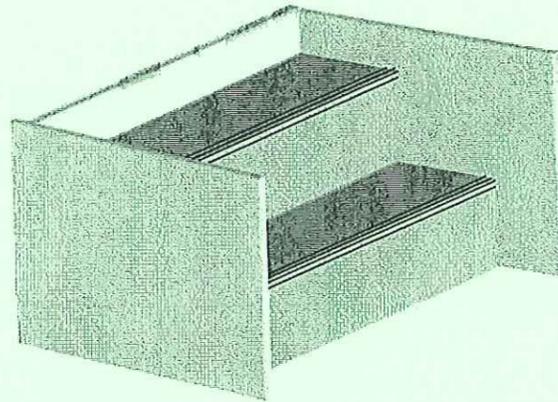


Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

EP3 Réalisation d'ouvrages complexes

Unité UP3 - ponctuelle pratique

DOSSIER CORRIGE



Ce dossier comprend 3 documents :

- Page de garde Page 1 / 3
- La fiche contrat d'évaluation Page 2 / 3
- Note particulière au jury Page 3 / 3

		Session	2011		Facultatif : code	06ZM10	
Examen et spécialité							
CAP Solier - Moquettiste							
Intitulé de l'épreuve							
EP3 Réalisation d'ouvrages complexes – ponctuelle pratique							
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total			
DOSSIER CORRIGE		4 h 00	4	1 / 3			

N° d'inscription :

N° du poste de travail :

Fiche contrat évaluation

Compétences	On demande	On donne	On exige	Barème d'évaluation	
C 3.15 Coller des revêtements PVC sur escalier.	- Poser par collage un revêtement PVC avec nez de marche incorporé sur les deux marches repérée E.	- 1 lé de revêtement de 1,02 de Largeur, la longueur sera suivant dimension de l'escalier (maxi 1 m). - Une colle acrylique. - Une colle néoprène.	- L'application de la colle est régulière. - Le marouflage est parfait (sans cloque). - Les stries des nez de marche sont correctement positionnées (parallèles et dimensions égales sur les deux marches). - Les arasements sont nets. - L'ensemble est propre sans trace de colle.	... / 5 pts ... / 5 pts ... / 10 pts ... / 15 pts ... / 5 pts	... / 40 pts
C 3.16/2 Souder un revêtement en PVC.	- Réaliser l'étanchéité du revêtement PVC par soudure à chaud des joints de la partie repérée B.	- 5 ml de cordon de soudure.	- Le chanfrein est correctement réalisé (régulier, droit et net) . - Le cordon est soudé sans manque. - L'arasement est parfait. - Le revêtement n'est pas endommagé (brûlure ou trace d'outil) / 10 pts ... / 10 pts ... / 10 pts ... / 10 pts	... / 40 pts

Total : ... / 80 pts

Note : ... / 20

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau SCEREN

Note particulière au jury

Il est demandé aux membres du jury de :

- Faire respecter les règles de sécurité pendant le déroulement de l'épreuve.
- Veiller que la réalisation des joints vifs de la partie repérée B sur 10 points a bien été évaluée avant le commencement de l'EP3.